



Le Messenger Joachimien

Édition de mars 2019

Séance ordinaire du conseil : mardi 12 mars 2019 à 20 h Mot du maire

Sécurité dans le développement

Comme vous le savez, l'hiver a été particulièrement difficile cette année. Les changements de température, les chutes de neige fréquentes, les averses de pluie et les grands froids ont donné du fil à retordre à nos déneigeurs. Malgré toutes ces conditions, si vous faites un peu de route, vous aurez remarqué que nos rues et routes de campagne ont été très bien entretenues.

Nous voudrions porter à l'attention des parents résidants dans le village, la problématique qui nous a été rapportée. Des enfants ont érigé des « forts » dans les ronds-points au cours des dernières semaines. Cela est dangereux, car il arrive même que les enfants ne se déplacent pas lorsque le camion de déneigement passe. Nous souhaitons juste que vous sensibilisiez vos petits bouts de choux au danger. On espère juste que l'hiver achève.

Centre de la petite enfance (CPE)

Nous vous avons fait mention l'an dernier à la même période qu'à l'automne 2013, le CPE Rayon de Soleil situé à Roxton Pond avait fait une demande au gouvernement provincial pour avoir la permission de construire une garderie pouvant accueillir 39 enfants. Le gouvernement provincial avait donné son autorisation et acceptait de financer sa construction. Le changement de gouvernement au printemps suivant était venu changer la donne en arrêtant tous les projets ayant eu une autorisation, mais n'étant pas débuté. Nous étions malheureusement tombés dans cette deuxième catégorie. Nous avons relancé les fonctionnaires du ministère de la Famille depuis l'arrivée du nouveau gouvernement en octobre. Nous continuons de faire les démarches nécessaires pour faire partie des autorisations qui seront attribuées cette année.

Zone scolaire

Le conseil municipal a fait des demandes de modification au MTQ concernant la zone scolaire à la suite de certains constats de la direction de l'école et de la Sûreté du Québec. Pour assurer la sécurité des enfants, il nous a été suggéré de demander au MTQ de rendre permanente la période d'interdiction de stationnement en avant de l'école. De plus, la zone de 30 kilomètre-heure du côté sud de l'entrée du village sera allongée à partir du 1er Rang. Les changements prendront effet lorsque le MTQ mettra en place la nouvelle signalisation. La sécurité des enfants est primordiale.

Je vous souhaite un beau printemps ensoleillé !

René Beaugard, maire

615 rue Principale, Saint-Joachim-de-Shefford JOE 2G0

Tél. : 450 539-3201 Téléc. : 450 539-3145

Courriel : mairie@st-joachim.ca site internet : www.st-joachim.ca